
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
1^{er} février 2021 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4
Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5
Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2020

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondance reçue*
 - 5.2. *Correspondance reçue d'instances supérieures*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines - Dépôt du plan de formation continue pour l'année 2021*
- 6.2. *Trésorerie*
 - 6.2.1. *Liste des comptes payés via Accès D*
 - 6.2.2. *Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA*
 - 6.2.3. *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement*
 - 6.2.4. *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)*
 - 6.2.5. *Approbation des comptes à payer*
 - 6.2.6. *Liste mensuelle des charges salariales*
- 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
 - 6.3.1. *Portrait global de la municipalité du Canton de Dundee au 31 janvier 2021*
 - 6.3.2. *Liste des comptes à recevoir au 31 janvier 2021*

6.3.3. *Liste des arrérages au 31 janvier 2021*

6.3.4. *Faits saillants 2021*

6.4. *Suivis des services municipaux*

6.4.1. *Rapport mensuel de l'inspecteur municipal*

6.4.2. *Suivi de la direction générale adjointe*

6.4.3. *Suivi de la direction générale*

6.5. *Achat d'une banque auprès de la firme Infotech*

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

9.1. *Règlement concernant la répartition des coûts lors de l'entretien d'un cours d'eau verbalisé*

9.2. *Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits applicables par la Sûreté du Québec*

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1. *Soumissions requises*

10.1.1. *Nettoyage de la végétation de certains fossés*

10.1.2. *Coupe de la végétation sur les bords de routes*

10.1.3. *Coupe de gazon de terrains municipaux*

10.1.4. *Travaux de voirie d'été*

10.2. *Entretien et Prolongation de garantie – service téléphonique*

10.3. *Remplacement de l'installation sceptique de l'Hôtel de ville*

10.4. *Dégagement des glissières de sécurité le long de la route 132*

11. HYGIÈNE DU MILIEU – matières résiduelles

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE- citation de l'Église Sainte-Agnès

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1. *Sécurité publique – occupation de la Pointe-Hopkins*

13.2. *Sécurité civile*

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE - mise à jour du site web

14.1. *Petite Bibliothèque verte*

14.2. *Foire de Huntingdon*

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2020

2021-02-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal du 11 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

Aucune requête n'est présentée par l'assistance.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

La mairesse dépose, puis procède à la lecture d'une correspondance, datée du 20 janvier 2021, provenant du Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes. Les membres du conseil, municipal constatent que le site web du Canton est présentement conforme aux exigences des arrêtés ministériels.

La mairesse informe par la suite que le Canton fut ciblé par la Commission municipale, parmi une centaine de municipalités, pour un audit de conformité, concernant la formation en éthique et déontologie des membres du conseil municipal. Elle ajoute que les membres de l'administration ont répondu aux exigences de ce même audit.

La mairesse conclut en relatant les requêtes présentées par l'Autorité des Marchés Publics, considérant l'acquisition et la restauration, de certaines pièces d'équipements, ainsi que la réfection du fossé situé face au 7564 Chemin Dundee. Les éléments requis sont en cours d'expédition.

5.3. Correspondance expédiée

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines- Dépôt du plan de formation continue pour l'année 2021

La mairesse dépose le plan de formation des employés du canton pour l'année 2021 résultant d'une consultation menée par le directeur général.

Elle souligne que plusieurs d'entre-elles ne représentent aucun coût anticipé pour le Canton.

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2021-02-03 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au 31 octobre 2020, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **1 203.48 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **12703.08 \$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **114 298.63 \$**
- Les charges salariales : **11 850.96 \$**

Adoptée à l'unanimité

6.3. Dépôt des rapports financiers

2021-02-04 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 janvier 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **83 342.51 \$**
- Liste des arrérages : **83 342.51 \$ (solde) – 9 226.18 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité

La mairesse procède ensuite à la lecture des « Faits saillants 2019 ». Elle ajoute que tous les citoyens du Canton recevront une copie.

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2021-02-05 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.4.2. Suivis de la direction générale adjointe

La mairesse dépose le suivi découlant de divers dossiers sous la juridiction de la directrice générale adjointe et invite les membres du conseil municipal à en prendre connaissance.

6.4.3. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

6.5. Achat d'une banque d'heures auprès de la firme Infotech

Le directeur général procède à une évaluation de nos besoins revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

ATTENDU QUE l'administration municipale aura abondamment recours aux ressources informatiques et matérielles de la firme Infotech aux cours des prochaines semaines;

ATTENDU QUE l'achat d'une banque d'heures représente une économie substantielle en de telles circonstances;

2021-02-06 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE SE PROCURER une banque de 26 heures auprès de la firme Infotech au montant de 1960 (taxes en sus);

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 19000 414.

Adoptée à l'unanimité

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

9.1 Règlement concernant la répartition des coûts lors de l'entretien de cours d'eau verbalisé

Les membres du Conseil procèdent à une vérification finale du règlement mentionné en rubrique

ATTENDU QUE la M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent a juridiction relativement aux travaux de nettoyage de cours verbalisés situés sur le territoire du Canton de Dundee;

ATTENDU QUE les coûts découlant de nettoyages de ces mêmes cours d'eau verbalisés sont, ultimement, assumés par les municipalités composant la MRC du Haut-Saint-Laurent, dont le Canton de Dundee ;

ATTENDU QUE le Canton de Dundee opte pour le principe d'une facturation universelle;

ATTENDU QUE municipalité a ainsi établi des principes afin de calculer les superficies contributives pour déterminer la quote-part attribuable à chaque propriétaire de terrain ;

ATTENDU QUE ces mêmes principes reposent sur la superficie de chaque propriété telle qu'établie par le cadastre du Canton;

ATTENDU QUE la municipalité prend également acte du fait que les producteurs agricoles reçoivent un retour de 70% de la part du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes sont imposées par règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été présenté à la séance régulière du 11 janvier 2021 ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-02-07 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

QUE le règlement #475-02-2021 visant à tarifier les travaux de nettoyage effectués sur les cours d'eau verbalisés soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement tel que le texte ci-joint.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Règlement concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec

Les membres du Conseil procèdent à une vérification finale du règlement mentionné en rubrique

ATTENDU QUE le Conseil désire réglementer les animaux sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Conseil désire de plus décréter que certains animaux et certaines situations ou faits constituent une nuisance et désire les prohiber ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été présenté à la séance régulière du 2 décembre 2019 ;

2021-02-08 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

QUE le règlement #476-02-2021 concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement tel que le texte ci-joint.

Adoptée à l'unanimité

10.VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1. Soumissions requises

10.1.1. Nettoyage de la végétation de certains fossés

Les membres du Conseil procèdent à l'analyse de la seule soumission reçue.

ATTENDU QUE le Canton de Dundee a procédé à un appel d'offres public pour le nettoyage de la végétation de certains fossés en vue de la saison estivale 2021;

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville à temps pour la présente séance du Conseil;

ATTENDU QUE seul l'entreprise détenue par Mario Caza a manifesté un quelconque intérêt à cet égard;

2021-02-09 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise détenue par M. Mario Caza pour le nettoyage de certains fossés, pendant la saison estivale 2021, selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres et la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} février 2021, au montant de 5 000 \$ + taxes applicables;

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 32001 521.

Adoptée à l'unanimité

10.1.2. Coupe de la végétation sur les bords de routes

ATTENDU QUE le Canton de Dundee a procédé à un appel d'offres public concernant la coupe de la végétation sur les bords de route en vue de la saison estivale 2021

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville à temps pour la présente séance du Conseil:

2021-02-10 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par la Ferme Dohbell 2000 inc.,) pour la coupe de la végétation sur les bords de route, pendant la saison estivale 2020, selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres et la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} février 2020, au montant de 9 025.53 (taxes incluses);

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 32011 521.

Adoptée à l'unanimité

10.1.3. Coupe de gazon de terrains municipaux

Les membre du Conseil procèdent à l'analyse des soumissions reçues.

ATTENDU QUE le Canton de Dundee a procédé à un appel d'offres public pour la coupe de gazon sur les terrains municipaux pour la saison estivale 2020;

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville à temps pour la présente séance du Conseil:

2021-02-11 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Cujean (André Cujean) pour la coupe de gazon des terrains municipaux du Canton de Dundee, pendant la saison estivale 2021, selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres et la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} février 2021, au montant de 2 069.55 \$ (taxes incluses).

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin aux postes budgétaires 02 70150 522, 02 19000 522 et 02 70120 522.

Adoptée à l'unanimité

10.1.4. Travaux de voirie d'été

Ce point est remis à une séance ultérieure.

10.2. Entretien et Prolongation de garantie – service téléphonique

Les membres du conseil municipal choisissent de ne pas prolonger cette garantie.

10.3. Remplacement de l'installation sceptique de l'Hôtel de ville

La mairesse dépose l'étude préliminaire effectuées par l'ingénieur Gérard Pilon de la firme Consultants Blitz. Les membres du conseil municipal prennent acte des prochaines étapes du projet.

2021-02-12 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER le directeur général afin d'effectuer le suivi approprié auprès de la firme Consultants Blitz;

Adoptée à l'unanimité

11. HYGIÈNE DU MILIEU – matières résiduelles

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - citation de l'Église Sainte-Agnès

La mairesse dresse un bilan des étapes effectuées à ce jour en précisant qu'il est ici question du site incluant l'Église Sainte-Agnès et le Presbytère.

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique – occupation de la Pointe-Hopkins

La mairesse dresse un bilan des étapes effectuées à ce jour. Elle indique que des démarches pourront être entreprises par le biais de la procureure de la MRC du Haut-Saint-Laurent, subséquemment à une visite de l'inspecteur municipal sur les lieux,

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

14.1. Petite Bibliothèque Verte

ATTENDU QUE le Conseil souhaite procurer un accès gratuit à la Petite Bibliothèque Verte pour l'ensemble de ses citoyens;

ATTENDU QUE la Petite Bibliothèque Verte propose une option à cet égard toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville à temps pour la présente séance du Conseil:

2021-02-13

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE POURSUIVRE notre adhésion à la Petite Bibliothèque Verte, par le biais d'une cotisation globale de 635 \$, représentant la contribution de base ainsi que la quote-part;

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 70090 010.

14.2. Foire de Huntingdon

La mairesse présente une demande d'aide provenant de la Foire de Huntingdon.

2021-02-14

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE VERSER un montant de 250\$ à la Foire de Huntingdon;

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 70190 970.

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

La mairesse transmet une correspondance provenant de l'Union des Municipalités du Québec.

2021-02-15 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ADHÉRER à l'initiative de l'Union des municipalités du Québec visant à encourager l'engagement politique, dans le respect, et par respect pour la démocratie;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2021-02-16 **IL EST PROPOSÉ**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 20h27.

Adoptée à l'unanimité

Linda Gagnon,
Maire

Christian Genest
Directeur général